

6VVVN20U EX2

## Modalités de contrôle des connaissances : Master Science de la vigne et du vin 2023/2024 Viticulture Environnement (VE) 2éme année - 60 ECTS

Printemps 2

Soutenance

/20

Soutenance

30 min

non

Adopté par le Conseil de l'ISVV le 16/06/2023 code étape : 6VMVE5 version 300 code diplôme : 6MSVVN2 version 202

## Session unique ou première Seconde session Seuil compe Codes Eléments Responsables / Période Crédits % ou barème lature Epreuve Période lature Epreuves Durée Unités d'enseignement Parcours Coeff Durée épreuve Barème / Epreuves d'enseignement contrôle continu épreuves BCC 2/ Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (RNCP 36099BC02) 6VVVN13U Gestion des effluents viti-vinicole Rémy Ghidossi OP, VE Automne 2 3 3 25% Automne 2 2h /20 Ecrit ou oral 1h ou 20 mir Ecrit Non BCC4 : Contribuer à la transformation en contexte professionnel (RNCP36099BC04) 6VVVN06U Leadership et Management d'équipe François Cocula OP, VE, CMV Automne 2 Automne 2 Ecrit ou oral 1h ou 20 mir Non 0 C Amélie Rabot/ Micha UE 20 6VVVN20U Réalisation d'un projet recherche et/ou développement Printemps 2 30 30 0% Printemps 2 OP. VE Jourdes 6VVVN20U EX1 Rapport 15 Ecrit Printemps 2 /20 Ecrit /20

P E C R 1 C C O 8 T C F S	BCC6 : C	onduire une p	production et une recherche finalisée dans le do	RNCP36099BC06)												
	UE 14	6VEVN14U	Conception du vignoble	Laurence Geny	VE	Automne 2	5	5	100%		Automne 2			Ecrit ou oral	1h ou 20 min	Non
	UE 15	6VEVN15U	Conduite du vignoble	Amélie Rabot	VE	Automne 2	8	8	100%		Automne 2			Ecrit ou oral	1h ou 20 min	Non
	UE 16	6VEVN16U	Suivi du vignoble	Sabine Guillaumie	VE	Automne 2	5	5	0%	Ecrit	Automne 2	2h	/20	Ecrit ou oral	1h ou 20 min	Non
BCC OUVERTURE	IRE BCC OUVERTURE			OP, VE	Automne 2	6	6	0%	Oral	Printemps 2	15 min	/20	oral	20 min	Non	

BCC OUVERTURE	BCC OUVERTURE	OP, VE	Automne 2	6	6	0%	Oral	Printemps 2	15 min	/20	oral	20 min	Non

Les épreuves peuvent se dérouler soit en présentiel, soit en distanciel.

Soutenance

Le master Science de la vigne et du vin est organisé sous la forme de 4 parcours différents, parcours Viticulture et environnement (VE), le parcours Œnologie et procédés (OP), le parcours Commerce et marketing des vins (CMV) et le parcours Wine and winery management (VWM)

15

Le master est validé dès lors qu'une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 a été obtenue pour chacune des différentes unités d'enseignement correspondantes, capitalisées par l'étudiant.

Chaque bloc de compétences est validé dés lors que l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour chacune des unités d'enseignement constituant le bloc de compétences.

Il n'y a pas de compensation possible entre les UE.